



AVIS PUBLIC – ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

AVIS EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE DE LA VILLE DE BERTHIERVILLE

Lors d'une séance ordinaire tenue le 3 juillet 2023, le conseil municipal a adopté par résolution le premier projet de règlement suivant :

RÈGLEMENT NUMÉRO 748-224 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 748 ET SES AMENDEMENTS VISANT À MODIFIER CERTAINES GRILLES DES USAGES ET NORMES DE MANIÈRE À SUPPRIMER L'AUTORISATION DES USAGES COMPRIS À L'INTÉRIEUR DES GROUPES D'USAGE 1 400 UNIFAMILIALES

Le but du règlement est de modifier les grilles des usages et normes « dominante résidentielle » pour les zones 1-R-05, 3-R-43, 1-R-36 et 4-C-48 afin d'y interdire les usages du groupe d'usage 1400 multifamiliale.

Conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, ce projet de règlement fera l'objet d'une assemblée publique de consultation, le 7 août 2023 à compter de 19 h 30, à la salle du conseil de Berthierville située au 588, rue De Montcalm, Berthierville (QC) J0K 1A0.

Lors de cette assemblée publique de consultation, le conseil municipal expliquera le contenu du *Règlement numéro 748-224 modifiant le règlement sur le zonage numéro 748 et ses amendements visant à modifier certaines grilles des usages et normes de manière à supprimer l'autorisation des usages compris à l'intérieur des groupes d'usage 1400 multifamiliale* ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes désirant s'exprimer sur le sujet.

Le projet de règlement est disponible sur le site internet de la municipalité à l'adresse suivante : <https://www.ville.berthierville.qc.ca/affaires-municipales/avis-publics/>

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

Donné à Berthierville, ce 17 juillet 2023.

Sylvie Dubois
Directrice générale et greffière